



La Voie de l'emploi

Revue sur la recherche d'emplois et la planification de carrières à l'Î.-P.-É.

Le parcours peu commun d'Albert Arsenault

Installé dans sa maison à Mont-Carmel, dans la région Évangéline, Albert Arsenault se satisfait de journées simples à faire des tâches domestiques de papa à la maison tout en accomplissant des projets ici et là dans la communauté et au-delà.

Il est cependant, et sera probablement toujours, associé au groupe Barachois, et au duo Chuck et Albert, qui a suivi.

«Vraiment, j'ai de très bons souvenirs de ce que nous avons fait, des tournées et des gens que nous avons rencontrés, mais je ne pense pas que je ne voudrais jamais refaire ça. Aujourd'hui, ma priorité, c'est ma famille et mon premier critère quand ça vient à choisir mes projets, c'est si ça marche avec ma famille».

Albert Arsenault est un touche à tout. Il est technicien de son, il enseigne le violon à l'école Évangéline. Il possède un mini studio d'enregistrement. Il fabrique du fromage pour le compte de Mathieu Gallant, son voisin. Il est comédien. Il se construit un bateau. Et il trouve du temps pour faire du bénévolat.

«Quand j'étais jeune, j'ai essayé beaucoup de choses. Je commençais des choses et je ne les terminais pas parce que je saisisais des opportunités qui se présentaient. Je n'avais pas de grand rêve, mais j'aurais voulu avoir un studio d'enregistrement. Je jouais du violon depuis l'âge de 12 ans, j'ai étudié en percussion à l'Université de Moncton pendant un an, j'ai étudié la technique de son à l'Institut Trebas à Montréal en même temps que je travaillais pour un gars de par ici qui avait une compagnie de gouttières et de fenêtres à Montréal. À un moment donné, la job a pris le dessus, et j'ai arrêté mes cours. Mais j'apprenais autre chose dans un autre domaine», a raconté Albert Arsenault.

Albert se trouve chanceux. «Je suppose qu'on pourrait dire que j'ai saisi des occasions qui se présentaient, mais je pense que j'ai été chanceux. Paul D. Gallant a été important pour moi. C'est lui qui m'a donné mes premières occasions de monter sur scène, avec Gameck et La Cuisine à Mémé, au tout début. Lorsque ma sœur Hélène est allée danser à Vancouver à Expo 86, elle m'a mis en contact avec Gilbert Parent, un Franco-Albertain qui faisait des spectacles dans l'Ouest. C'est là que je suis entré dans Les Bucherons. Après 2 000 spectacles avec Les Bucherons, j'étais encore un jeune sans direction, et je cherchais ce que serait ma prochaine aventure».

Après quelques années parsemées de projets ponctuels, incluant un rôle dans la comédie Broue, qui était présentée au Centre des arts de la



Albert Arsenault

est heureux des choix qu'il a faits dans sa vie, même si parfois, il avait l'impression de manquer de direction. «Je suis très curieux et j'ai toujours été ouvert aux nouvelles personnes qui croisaient mon chemin. Ça m'a mené dans plusieurs projets qui m'ont fait grandir.»

Confédération, il s'est à nouveau retrouvé dans La Cuisine à Mémé, cette fois avec sa sœur Hélène Bergeron, la violoneuse Louise Arsenault et Chuck Arsenault, le petit nouveau.

C'est au cours de cet été que la chimie s'est opérée et que Barachois a été conçu, pour durer presque 10 ans, et produire trois disques qui sont encore aujourd'hui des bijoux à écouter.

«Après Barachois, j'avais beaucoup plus de direction. C'était clair, net et précis. On arrêta la tournée et je fondais ma famille avec Julie. Mais un an plus tard, le plan a changé et j'ai à nouveau repris le spectacle, avec Chuck Arsenault. Ce n'est pas quelque chose qui est venu de nous. On avait eu une demande pour présenter un spectacle dans une école à Charlottetown. Chuck et moi, on a présenté quelque chose qui, selon nous, était un désastre, mais plus tard, le Centre de la Confédération nous a offert de développer un spectacle, et ça a repris».

Chuck et Albert a duré environ sept ans. Albert savait déjà qu'à 50 ans, il allait arrêter de faire de la tournée. Une blessure à la main l'a forcé à décrocher avant la date prévue. «Après mon ac-

cident, j'ai été presque six mois dans le plâtre. J'ai subi deux opérations, et ça a pris du temps à guérir. Ma main n'est pas complètement remise, mais j'ai recommencé à jouer du violon. J'apprends toujours de nouvelles tunes et je partage mon amour du violon avec les jeunes de l'école».

Albert Arsenault a confiance dans la capacité de ses enfants et des autres jeunes à trouver le bonheur dans leur vie. «Pour moi, ce qui compte, ce n'est pas le nombre d'années d'université. C'est le nombre de sourire que tu fais dans une journée. Je veux que mes enfants soient heureux».

Depuis environ un an et demi, Albert Arsenault fabrique le fromage «Squeaky» de la fromagerie de Mathieu Gallant qui est juste à côté de chez lui. «Depuis le début, son projet m'intéresse. Je l'ai aidé à faire des choses dans sa maison, et j'ai suivi la construction de la fromagerie, et un jour, il m'a demandé si je voudrais faire son fromage. J'ai appris et j'aime ça. Je trouve ça cool, d'être capable de faire du fromage...»

Mermaid Marine Products

Depuis 35 ans à l'Î.-P.-É.

En 2018, Mermaid Marine Products célèbre ses 35 ans à l'Île-du-Prince-Édouard, et ses 45 ans d'existence. C'est une entreprise qui se spécialise dans les produits et accessoires pour les bateaux commerciaux et les embarcations de plaisance. Comme c'est un grossiste, l'entreprise, qui est maintenant dirigée par son propriétaire, Patrick Villeneuve, le fils du fondateur, est relativement peu connu du grand public.

«Mon père a fondé cette compagnie au Québec il y a 45 ans. Au début, nous vendions surtout des moteurs de bateaux. Mon père a ouvert une succursale aux Îles-de-la-Madeleine, et de là, quand j'ai repris l'entreprise, il y a 35 ans, je l'ai établie à l'Île-du-Prince-Édouard», a raconté Patrick Villeneuve.

Chanceux ou doté d'un flair pour les affaires, Mermaid est arrivée à l'Île-du-Prince-Édouard à l'époque où le gouvernement encourageait les pêcheurs à changer leurs moteurs à essence pour les moteurs au diesel, plus fiable à l'époque.

«Nous avons toujours cherché à nous diversifier et à offrir ce dont le marché avait le plus besoin. Lorsque la vente des moteurs est devenue moins lucrative, nous avons laissé cette part de marché pour nous concentrer sur les pièces et accessoires. En 1988, nous avions un catalogue de 35 pages et en 2017, notre catalogue comptait 670 pages. Nous nous adaptons continuellement», a insisté Patrick Villeneuve.

Lorsque l'entreprise s'est établie au Parc industriel West Royalty, en marge de Charlottetown, il y avait très peu d'activité. «C'était mort. Des entreprises venaient, profitaient des subventions puis repartaient. Maintenant, c'est plein. Il y a des locataires, mais nous sommes propriétaires de notre terrain et de nos entrepôts».

Mermaid Marine Product dispose d'un inventaire qui donne le vertige. Des colonnes de produits classés méthodiquement et accessibles seulement par de la machinerie spécialisée conduite



Patrick Villeneuve, propriétaire de Mermaid Marine Products, est fier de son équipe.

par un personnel consciencieux.

«J'ai 27 employés à temps plein à longueur d'année et l'été, j'embauche quelques personnes de plus. Je cherche toujours à embaucher des personnes bilingues, mais c'est difficile à trouver. Comme entreprise privée, je ne peux pas offrir les mêmes avantages que la fonction publique, mais nous offrons tout de même des conditions de travail compétitives et avantageuses. Mais nous avons ici un environnement de travail sain où tous se respectent et tous font un travail remarquable. Ça prend beaucoup de concentration pour gérer des entrepôts et des inventaires de 22 000 pièces différentes et de plusieurs millions d'unités. Même au milieu de l'hiver, j'ai environ 250 commandes par jour à remplir. Ça roule toute l'année», insiste Patrick Villeneuve.

Ses cinq employés bilingues sont surtout con-

centrés dans son département de service à la clientèle. «Pour moi, le service c'est la clé. Je compte sur mon personnel pour aider nos clients à trouver la pièce qui leur conviendra, même si, par hasard, nous n'avons pas la pièce qu'ils commandent dans la marque qu'ils veulent».

Parmi son personnel, Patrick Villeneuve compte sept employés originaires des Philippines, et ce n'est pas tout à fait par hasard. «Mon premier employé des Philippines, c'était une femme, et je trouvais qu'elle travaillait bien et qu'elle était sérieuse. C'est par son entremise que j'ai pu embaucher d'autres personnes de son pays et je m'en trouve très bien. Ils sont ici pour offrir des vies meilleures à leurs enfants et ils travaillent très fort».

Mermaid Marine Products ne possède pas de manufacture. Par contre, il dispose d'un réseau de fabricants répartis en plusieurs points de la planète, ainsi qu'à l'Île-du-Prince-Édouard. «Dans bien des cas, nous faisons faire les pièces selon nos spécifications, nous les importons, et nous les assemblons ici, pour vendre le produit complet que le client nous demande. Nous avons d'excellents fournisseurs, et chaque produit et pièce correspond à de hauts standards de qualité. Ça ne vaut pas la peine de compromettre la qualité pour économiser quelques dollars», a assuré Patrick Villeneuve.

En 35 ans de carrière dans l'entreprise, Patrick Villeneuve a traversé des aléas du marché, des récessions, des hausses et des baisses de la valeur du dollar et des autres monnaies, et il a toujours su tirer son épingle du jeu. Il y a cinq ans, Mermaid Marine Products a agrandi et presque doublé la superficie de son entrepôt. Patrick Villeneuve voit approcher le jour, d'ici quelques années, où il lui faudra de nouveau agrandir pour alimenter son réseau de quelque 900 revendeurs au Canada.



Les employés sont très concentrés à leurs tâches et gèrent un entrepôt qui loge des millions de pièces.



Un outil?

Le site Web canadien bilingue, **ratemyemployer** se considère comme un outil qui peut aider à équilibrer la relation entre employeur et employé, dans le contexte où de nombreux employeurs utilisent des moteurs de recherche sur Internet et des sites de réseaux sociaux pour en savoir plus sur des candidats potentiels et se servent de leurs découvertes dans le processus de recrutement. Les concepteurs de RME ont conclu qu'il serait équitable que les chercheurs d'emploi puissent également faire une sorte de contrôle de références et de vérification préemploi d'un employeur potentiel.

Les évaluations du site ne sont aucunement scientifiques. Dans la section «FAQ» du site, ses concepteurs encouragent les utilisateurs à consulter les évaluations d'un œil critique et à garder à l'esprit que certaines évaluations puissent être fausses, mal fondées ou soumises par l'employeur lui-même.

Le site RME offre différentes façons de faire des recherches. Nous avons choisi de chercher pour l'ensemble de l'Île-du-Prince-Édouard, ce qui nous a donné une liste d'entreprises qui n'étaient pas toutes situées à l'Île-du-Prince-Édouard.

Selon cette liste, le Holland College serait le meilleur employeur, avec une note de 4,7, cependant basée sur une seule évaluation. Le Corps des commissionnaires de l'Île-du-Prince-Édouard vient en seconde place, avec une note de 4,25, encore une fois, basé sur une seule évaluation.

Il va sans dire que plus le nombre d'évaluations est élevé, et plus on peut se fier aux résultats.

Alors que les deux premiers exemples étaient relativement bien cotés, Red Shores Casino s'en tire moins bien, avec une note de 1,35, pour une seule évaluation. Abegweit Driving school reçoit la note de 3,75 pour une seule évaluation.

Le site permet de lire les commentaires faits par les employés actuels et les anciens employés des entreprises. Tout employé actuel ou passé d'un employeur canadien peut évaluer différents aspects tels que l'ambiance ou la rémunération sur une échelle d'un à cinq. Pour chaque élément, un score moyen est déterminé. Une note globale est ensuite calculée en fonction de toutes les catégories existantes pour un employeur donné.

Pour des raisons évidentes de confidentialité, les employés qui contribuent au site ne devraient pas utiliser l'ordinateur du bureau. Il est également vivement déconseillé d'utiliser l'adresse courriel utilisée au travail.

Deuxièmement, il faut s'abstenir de proférer des propos illégaux, obscènes, menaçants, racistes ou haineux. L'anonymat sur Internet a ses limites. Tous les serveurs Web enregistrent automatiquement les informations relatives aux visiteurs telles que l'adresse de protocole Internet des visiteurs (IP). Si des commentaires sont en violation d'une loi en vigueur au Canada, les gestionnaires du site pourraient être tenus par la loi de transmettre les renseignements disponibles (adresse IP, courriel si disponible, date et heure).

Les employeurs ne sont pas nécessairement démunis devant un site de ce genre. Au contraire, cela peut les aider à contrôler leur image de mar-

Quelques avantages, pour un employeur, à connaître l'opinion des employés ?

- **Prise de conscience accélérée des problèmes et possibilité d'agir avant qu'ils n'affectent la réputation de votre organisation;**
- **Audit gratuit de votre marque d'employeur mettant en perspective vos forces et faiblesses;**
- **Moyen de comparaison efficace avec les entreprises œuvrant dans votre industrie;**
- **Alternative intéressante aux concours meilleurs employeurs trop «politiquement corrects», car à l'initiative de l'employeur uniquement.**

que d'employeur grâce à cet outil de diagnostic direct et spontané, et éventuellement mettre en place des actions correctrices qui s'imposeraient.

Le site **ratemyemployer** fait partie de la famille du site de recrutement en finances, comptabilité et gestion au Canada Les Carrières **jobWings**, géré à partir de Montréal.

Le secteur de la construction aura besoin de 1 300 employés d'ici 10 ans à l'Î.-P.-É.

Selon les plus récentes prévisions sur le marché du travail publiées par **ConstruForce Canada** au début de 2018, le vieillissement rapide de la main-d'œuvre, les taux d'immigration accrus et une hausse dans la construction d'immeubles institutionnels et commerciaux devraient favoriser la croissance de l'emploi du secteur de la construction de l'Île-du-Prince-Édouard au cours de la prochaine décennie.

ConstruForce Canada estime qu'il faudra trouver jusqu'à 1300 nouveaux travailleurs de la construction pour compenser les départs à la retraite au cours des dix prochaines années.

Selon le rapport **Regard prospectif – Construction et maintenance 2018-2027** de **ConstruForce Canada**, l'élan suscité par une année record pour les mises en chantier en 2017 se maintiendra cette année avant que la construction dans le secteur résidentiel diminue. La rénovation résidentielle et les travaux d'entretien devraient également continuer de croître de façon constante, tout comme l'activité dans la construction d'immeubles commerciaux et institutionnels, ce qui

Pour l'Î.-P.-É., **ConstruForce Canada** suggère que :

- **Jusqu'à 22 % de la main-d'œuvre de la construction devrait prendre sa retraite au cours de la prochaine décennie.**
- **L'emploi dans le secteur non résidentiel devrait avoir augmenté de 17 % à la fin de la décennie et comptera 400 emplois de plus.**
- **L'emploi dans le secteur résidentiel diminuera, puis il augmentera après 2023. À la fin de la période de prévision, on comptera 200 travailleurs de moins.**

devrait faire augmenter l'emploi connexe de 34 % au cours de la décennie. L'activité de construction en génie civil devrait ralentir cette année en raison de l'achèvement du projet de **Maritime Electric**, avant d'augmenter de nouveau plus tard dans la période de prévision. En 2027, l'emploi total en construction devrait être environ 4 % plus élevé que les niveaux actuels.

ConstruForce Canada est une organisation nationale menée par l'industrie et représentant

tous les secteurs de l'industrie canadienne de la construction. Il a pour mandat de fournir en temps opportun de l'information exacte et des analyses sur le marché du travail et d'offrir des programmes et des initiatives pour faire en sorte que la main-d'œuvre canadienne de la construction et de la maintenance puisse répondre à la demande, renforcer sa capacité et acquérir les compétences requises. Visitez le www.previsionsconstruction.ca.

Quelques astuces pour payer vos études postsecondaires

Les études postsecondaires vous intéressent? Excellent! Maintenant, vous devez trouver les moyens pour payer vos droits de scolarité. C'est tout à votre avantage de prendre connaissance des options d'aide financière qui existent quand vous choisissez de poursuivre des études au collège ou à l'université.

À l'Île-du-Prince-Édouard, il y a trois établissements d'études postsecondaires publics : le Collège de l'Île, Holland College et l'Université de l'Île-Prince-Édouard. Ensemble, ces trois établissements offrent au-delà d'une centaine de programmes. Ce n'est pas le choix qui manque! Pour ce qui est des frais reliés à ces programmes, ils sont généralement moins élevés au collège qu'à l'université.

À titre de futur étudiant ou étudiante, vous devrez également prendre en considération d'autres coûts comme les manuels de cours, les fournitures scolaires, les certifications spécialisées, les cotisations étudiantes, les assurances médicales et dentaires, le logement et le transport, selon vos besoins.

À part vos revenus et vos épargnes, il existe plusieurs options d'aide financière. Les étudiants de l'Île-du-Prince-Édouard peuvent faire une demande pour des prêts étudiants auprès des gouvernements

provincial et fédéral en remplissant une seule demande. Ce service centralisé est géré par le ministère de la Main-d'œuvre et des Études supérieures du gouvernement provincial. La demande sera alors évaluée pour des prêts provinciaux et fédéraux ainsi que des bourses fédérales.

Le gouvernement provincial offre également la bourse George Coles dont les montants varient de 1200 \$ à 2200 \$ en fonction de l'établissement postsecondaire que vous fréquentez. De façon générale, les prêts sont des montants que vous devrez rembourser lorsque vous aurez terminé vos études et alors que l'on n'exige pas de remboursement pour les bourses.

On s'informe directement sur le site web du gouvernement de l'Île (en anglais seulement) : www.princeedwardisland.ca/en/topic/student-financial-services

Les établissements postsecondaires offrent parfois eux-mêmes des bourses et des prix. C'est le cas du Collège de l'Île qui offre une bourse d'entrée de 1000 \$ à un étudiant de chaque école secondaire de l'Île-du-Prince-Édouard, en plus d'autres bourses dont les montants varient de 300 \$ à 1000 \$.

«En plus de la bourse d'entrée, nous offrons une bourse pour un retour aux études, pour un ou une



Sabrina Frew, étudiante au Collège de l'Île, et Anne Poirier (à droite), services aux étudiants au Collège de l'Île, en train de consulter la section sur les prêts et les bourses étudiants du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard. (Photo : Gracieuseté)

étudiante de l'extérieur de l'Île et une bourse pour certains programmes dans le domaine de la santé, a indiqué Natalie Arsenault, coordonnatrice des admissions au Collège de l'Île. Comme l'offre de

bourses varie grandement d'un établissement à l'autre, on vous conseille fortement de consulter les sites web des établissements qui vous intéressent ou d'appeler directement pour bien vous renseigner».

La saison des foires de l'emploi est à nos portes

Même si l'hiver est encore bien présent, la saison touristique 2018 est déjà en préparation. Pour les chercheurs d'emploi, c'est une période excitante, car de nombreux employeurs ont des postes à pourvoir dans divers domaines.

Une des bonnes façons de rencontrer les employeurs est de profiter des foires de l'emploi qui sont organisées pour faciliter la rencontre entre employeurs et chercheurs d'emploi.

L'Association de l'industrie tou-

ristique de l'Île (TIAPEI) tiendra au moins trois salons de l'emploi en mars et avril. Le premier et principal salon sera le 3 mars, au Delta, à Charlottetown. On estime qu'environ 50 employeurs seront présents.

Le second portera sur le secteur culinaire et aura lieu le 15 mars au Rodd Charlottetown. Finalement, le 21 avril, un salon visant la côte Nord de l'Île aura lieu au club des Lions de Rustico Nord.

Également, le 7 mars, l'Université de l'Île-P.-É. tiendra sa propre foire de l'emploi dans l'édifice Don and Marion MacDougall. Les étudiants et les membres du personnel enseignant sont invités à y prendre part pour développer leurs réseaux professionnels avec des compagnies, employeurs et organisations de l'Île comme de l'extérieur. (careerfair@upei.ca pour plus d'info)

Plus tard en avril, Compétence

Î.-P.-É., tiendra quatre salons de l'emploi, d'abord à Charlottetown, puis à Summerside, Montague et O'Leary.

Peu importe, lequel de ces salons vous allez visiter, venez bien préparé et habillé de façon professionnelle, avec un CV en main. Il est bon de consulter la liste des entrepreneurs inscrits au préalable, pour avoir une idée du type d'emploi que vous pourriez trouver et du secteur dans lequel vous pourriez vous trouver une niche. N'hésitez pas à poser des questions qui vous tiennent à cœur, tout en restant agréable et respectueux. Il est aussi recommandé de ne pas arriver à la dernière minute dans un salon de plusieurs heures. Les employeurs et recruteurs sont des humains qui peuvent devenir impatients après plusieurs heures dans un salon. Les aborder lorsqu'ils sont frais et dispos est préférable.

la Voie de l'emploi

Revue sur la recherche d'emplois et la planification de carrières à l'Î.-P.-É.

5, Ave Maris Stella,
Summerside, Î.-P.-É. C1N 6M9
Tél. : (902) 436-6005 Téléc. : (902) 888-3976
marcia.enman@lavoixacadienne.com

La publication est disponible en ligne à lavoiedelemploi.com

- RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : MARCIA ENMAN
- JOURNALISTE : JACINTHE LAFOREST
- RESPONSABLES DE LA MISE EN PAGE : JACINTHE LAFOREST ET ALEXANDRE ROY
- IMPRESSION : TRANSCONTINENTAL

La Voie de l'emploi est une publication mensuelle de langue française sur la planification de carrières et la recherche d'emplois à l'Île-du-Prince-Édouard. Elle est le résultat d'une entente financée dans le cadre de l'Entente Canada-Île-du-Prince-Édouard sur le développement du marché du travail. Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles des gouvernements du Canada et de l'Île-du-Prince-Édouard.